



**PRÉFET  
DE LA  
CHARENTE-  
MARITIME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction des Sécurités**

**Le Préfet de la Charente-Maritime**

à

**Mesdames et Messieurs les Maires**

*Tous signalés*

La Rochelle, le 20 décembre 2021

**Objet :** Mesures de freinage à l'occasion des fêtes de fin d'année

Le 17 décembre 2021, afin d'endiguer la 5ème vague épidémique, le Premier ministre a annoncé de nouvelles mesures dans un contexte de très forte circulation épidémique sur le territoire national.

Les communes ont un rôle déterminant à jouer pour faire face à cette reprise de l'épidémie.

Dans un esprit de responsabilité individuelle et collective, les recommandations pour la période des fêtes de fin d'année sont de limiter au maximum les situations d'interactions, de respecter les gestes barrières, de se tester avant les moments rassemblant plusieurs personnes, voire d'y renoncer.

**Dans ces circonstances, je vous invite vivement à éviter ou, le cas échéant, à annuler la tenue d'événements qui seraient manifestement risqués d'un point de vue sanitaire à l'intérieur (salle des fêtes, salles communales...) comme à l'extérieur (concerts, feux d'artifice...) malgré les dispositifs envisagés.**

En fonction des situations, nous pourrions être amenés à prendre toute mesure permettant de limiter les regroupements de personnes organisés dans des conditions ne permettant pas le respect des règles de distanciation et les gestes barrières.

Je vous engage également à reporter ou à annuler les cérémonies de vœux qui conduisent à des rassemblements importants, a fortiori avec moment de convivialité.

Parallèlement, il convient que nous soyons tous vigilants les soirs de fêtes, moments propices à des rassemblements sur la voie publique. Ils sont en effets générateurs de risques importants de contamination.

La consommation d'alcool sera interdite sur la voie publique dans tout le département le 31 décembre et les forces de l'ordre seront particulièrement mobilisées en prévention de rassemblements qui seraient incompatibles avec les recommandations sanitaires et susceptibles de générer des troubles.

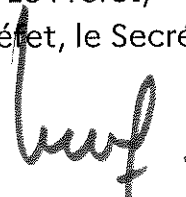
Dans les organisations professionnelles, il est important également que vous puissiez relayer l'incitation forte au télétravail partout où cela est possible.

Dans le domaine de la vaccination, je vous remercie aussi de nous aider à relayer l'appel aux effecteurs mobilisables (soignants, secouristes,...) afin qu'ils puissent contribuer à l'effort particulier que nous déployons pour la plus large ouverture des centres de vaccination.

Je vous remercie, une nouvelle fois, pour votre implication dans la mise en œuvre de ces actions qui contribuent à la consolidation de notre stratégie de lutte anti-COVID et protègent nos concitoyens.

*Merci de votre engagement*

Le Préfet,  
Pour le Préfet, le Secrétaire Général,



Pierre MOLAGER